

Votre Agent Général d'assurance
exclusif AXA France
EI ZADOK PHILIPPE
14 RUE DES SABLONS
75116 PARIS



Assurance et Banque

01 43 59 48 11

appel non surtaxé
LUN,MAR,MER,JEU,VEN:09h30-13h;14h30-19h

01 43 59 82 00

agence.zadok@axa.fr

SOC FFPTHI
25 RUE CASTIGLIONE
56860 SENE

N°ORIAS **18 006 933**

Site ORIAS www.orias.fr

Votre devis

Protection juridique
Résoluo Pro Envergure

Date du courrier
14 septembre 2023

Vos références

Devis
11161720504

Date d'effet
14/09/2023

Référence Client
5028006404

Information préalable à la proposition de votre devis d'assurance Résoluo Pro Envergure

Ce document est établi en application des articles L. 112-3 et L. 113-2 du Code des assurances relatifs à la déclaration du risque.

Ce document permet à votre Agent Général de vous conseiller un contrat qui est cohérent avec vos exigences et vos besoins et de vous préciser les raisons qui motivent ce conseil en application des articles L. 521-2 et L. 521-4 avant la souscription de votre contrat.

Votre Agent Général est soumis à l'obligation contractuelle de travailler exclusivement avec AXA France. Il est rémunéré par AXA France sous forme de commissions ainsi que d'autres avantages monétaires et non monétaires.

Les données que vous nous avez communiquées

Nom - Dénomination sociale : FEDERATION FRANCOPHONE DES

Adresse du siège social : 25 RUE CASTIGLIONE 56860 SENE

Forme juridique : L1901

SIRET : 88364383500019

Quels sont vos exigences et besoins ?

Je souhaite bénéficier d'un accompagnement préventif (informations juridiques par téléphone et validation juridique des contrats) **dans les domaines du droit liés à mon entreprise** : Oui / Non

Je souhaite bénéficier **d'une recherche de solution amiable et être accompagné dans la mise en œuvre d'une action judiciaire en cas de litige(s) lié(s) à mon activité professionnelle dans les domaines suivants : Protection commerciale, administration, locaux professionnels, biens mobiliers professionnels, travaux, voisinage, litiges avec vos salariés, protection pénale, défense pénale des salariés, E-réputation, sites supplémentaires.** Oui / Non

Vos références

Devis

11161720504

Date d'effet

14/09/2023

Référence Client

5028006404

Je souhaite également bénéficier **d'une recherche de solution amiable et d'un accompagnement judiciaire dans les domaines suivants :**

- Fiscalité / URSSAF / Usurpation d'identité / Piratage informatique
- Marques et brevets
- Reconstitution du capital de points : « Les Frais de stage »
- Bénéficiaire d'une extension de garantie de 12 mois après la cessation volontaire de votre activité
- Bénéficiaire, en phase judiciaire, d'une territorialité monde avec une participation au remboursement des frais et honoraires restés à votre charge en fin de procédure contentieuse. Oui / Non

Outre les domaines cités ci-dessus, vous souhaitez également :

Etre couvert pour les litiges liés à un ou plusieurs biens que vous donnez en location en qualité de professionnel Oui / Non

Bénéficiaire d'un doublement des montants de prise en charge en cas de litige(s) Oui / Non

Etre couvert dans le cadre de votre vie privée Oui / Non

Quand souhaitez-vous que les garanties prennent effet ? Le 14 septembre 2023.

Questionnaire de déclaration du risque préalable à la souscription de votre contrat d'assurance Résoluo Pro Envergure

Ce questionnaire est établi en application des articles L. 112-3 et L. 113-2 du Code des assurances relatifs à la déclaration du risque.

Antécédents

- Avez-vous actuellement connaissance d'un fait susceptible de générer un litige ? ⁽¹⁾ Oui / Non

(1) Dans l'hypothèse où vous nous déclareriez un litige en cours, celui-ci ne sera pas couvert par le contrat Résoluo Pro. Pour être couvert, le litige et le fait susceptible de le générer doivent être survenus et connus de vous après la souscription du contrat.

- Avez-vous eu un ou plusieurs contrats de protection juridique résiliés par un assureur dans les trois dernières années ? Oui / Non

Déclarations complémentaires

Vos déclarations complémentaires :

.....

.....

.....

Les déclarations complémentaires de votre Agent Général :

.....

.....

.....

Vos références

Devis

11161720504

Date d'effet

14/09/2023

Référence Client

5028006404

Proposition de contrat d'assurance Résoluo Pro Envergure

Compte tenu des éléments d'informations que vous nous avez communiqués, le contrat d'assurance Résoluo Pro Envergure de Juridica constitue une solution adaptée au regard de votre situation et cohérente avec les besoins et exigences que vous avez exprimés.

Les garanties ⁽¹⁾ du contrat d'assurance Résoluo Pro Envergure et vos choix

⁽¹⁾ L'ensemble des définitions des garanties du produit Résoluo Pro Envergure sont disponibles dans les Conditions générales qui vous sont remises lors de cet entretien

Résoluo Pro	
Formule et option(s) souscrites	Vos choix
Résoluo Pro Envergure	OUI
Option Bien immobiliers locatifs	NON
Option Protection de la vie privée	NON
Option Doublement de la prise en charge financière	NON

Portée de vos déclarations

Informations sur l'utilisation de vos données personnelles

Dans le cadre de votre relation avec JURIDICA pour un contrat d'assurance, cette dernière va principalement utiliser vos données pour la passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution de celui-ci. Elle sera également susceptible de les utiliser (i) dans le cadre de contentieux, (ii) pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, (iii) afin de se conformer à une réglementation applicable, ou (iv) pour l'analyse de tout ou partie des données collectés vous concernant, éventuellement croisées avec celles de partenaires choisis, afin d'améliorer nos produits (recherche et développement), évaluer votre situation ou la prédire (scores d'appétence) et personnaliser votre parcours client (offres et publicités ciblées). **Les données relatives à votre santé éventuellement recueillies seront exclusivement utilisées pour l'exécution de votre contrat, ce à quoi vous consentez en le signant.**

Vos données seront conservées le temps nécessaire à ces différentes opérations, ou pour la durée spécifiquement prévue par la CNIL (normes pour le secteur de l'assurance) ou la loi (prescriptions légales).

Elles seront uniquement communiquées aux sociétés du groupe AXA, aux intermédiaires d'assurance, réassureurs, partenaires ou organismes professionnels habilités qui ont besoin d'y avoir accès pour la réalisation de ces opérations. Pour ceux de ces destinataires situés en-dehors de l'Union Européenne, le transfert est limité (i) aux pays listés par la Commission Européenne comme protégeant suffisamment les données ou (ii) aux destinataires respectant soit les clauses contractuelles types proposées par la CNIL soit les règles internes d'entreprise du groupe AXA de protection des données (BCR). **Les données relatives à votre santé éventuellement recueillies ne seront communiquées qu'aux seuls sous-traitants habilités de la société avec laquelle vous avez signé votre contrat.**

Lors de la souscription de votre contrat, certaines questions sont obligatoires. En cas de fausses déclarations ou d'omissions, les conséquences à votre égard pourront être la nullité du contrat souscrit (article L. 113-8 du Code des assurances) ou la réduction des indemnités versées (article L. 113-9 du Code des assurances).

Nous sommes légalement tenus de vérifier que vos données sont exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour. Nous pourrions ainsi vous solliciter pour le vérifier ou être amenés à compléter votre dossier (par exemple en enregistrant votre email si vous nous avez écrit un courrier électronique).

Vos références

Devis

11161720504

Date d'effet

14/09/2023

Référence Client

5028006404

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Si vous avez donné une autorisation spéciale et expresse pour l'utilisation de certaines de vos données, vous pouvez la retirer à tout moment sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'informations qui conditionnent l'application de votre contrat.

Vous pouvez écrire à notre délégué à la protection des données pour exercer vos droits par email (cellulecnil@axa-juridica.com) ou par courrier (JURIDICA – Cellule CNIL – 1 Place Victorien Sardou 78160 MARLY LE ROI). En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL.

Pour plus d'informations, consultez <https://www.juridica.fr/donnees-personnelles-et-cookies/>

Finalité du recueil des données et conséquences d'une inexactitude ou d'une omission

Je reconnais :

- avoir été informé(e) du caractère obligatoire des réponses aux questions posées dans le cadre de ma demande de souscription ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévue aux articles L. 113-8 (nullité du contrat d'assurance) et L. 113-9 (majoration de la cotisation ou application de la règle proportionnelle) du Code des assurances.
- qu'au cours des échanges avec mon Agent Général, j'ai exposé ma situation personnelle et communiqué les éléments nécessaires à l'établissement d'une proposition d'assurance en cohérence avec mes besoins et exigences et dont les documents suivants m'ont été remis avant la souscription du contrat d'assurance :
 - le document d'information sur le produit d'assurance (DIP^a),
 - le questionnaire de déclaration de risque,
 - l'information sur le tarif,
 - les Conditions générales 730401.

Réclamations

Le détail des procédures de recours et de réclamation et les coordonnées du service dédié sont disponibles sur le site axa.fr.

En cas de non résolution d'un différend à l'issue du processus de réclamation, vous pouvez avoir recours au Médiateur, en vous adressant à l'association :

« La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 »

<http://www.mediation-assurance.org>

Vos droits sur vos données personnelles

Je suis informé(e) que Juridica et les sociétés du groupe AXA peuvent utiliser mes informations pour promouvoir leurs offres d'assurance. Je peux m'y opposer en cochant la case ci-contre

Fait en double exemplaire à PARIS, le 14/09/2023.

Signature du souscripteur

Votre Agent Général AXA France